



**HAL**  
open science

# La biche, la plume et la rose. Sceaux et jeux de mots au Moyen Age

Caroline Simonet

► **To cite this version:**

Caroline Simonet. La biche, la plume et la rose. Sceaux et jeux de mots au Moyen Age. L'ami du Laonnois, 2013, 49. hal-02984698

**HAL Id: hal-02984698**

**<https://hal.science/hal-02984698v1>**

Submitted on 7 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# LA BICHE, LA PLUME ET LA ROSE

## Sceaux et jeux de mots au Moyen-Âge

Le sceau devient un outil juridique qui revêt un caractère officiel majeur à partir du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire lorsqu'il se diffuse hors du cercle étroit des princes et prélats. Malgré ce contexte qui implique un certain respect des convenances sociales, certaines images sigillaires jouent avec le nom, le prénom, le titre ou la fonction des sigillants (ceux qui possèdent les matrices de sceaux). Dans le cadre de l'héraldique, on parle d'armoiries parlantes : « *Les armes parlantes sont celles dans lesquelles certains éléments (figures, cimier, supports, plus rarement couleurs et brisures) sont en relation avec le nom de celui qui en fait usage* » (Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, p. 251). Par extension, on applique cette expression héraldique à la science du sceau (la sigillographie) : il existe des sceaux « parlants », qu'ils soient armoriés ou non. On relève d'ailleurs souvent l'apparition de symboles parlants sur un sceau avant de les voir figurer sur des armoiries.

### Des images parlantes

La plupart du temps le nom du sigillant suffit à évoquer directement un animal, un outil, un bâtiment, une partie du corps ou encore une plante. Le Laonnois dispose de quelques exemples concernant les objets. Le sergent Colart Cornet opte pour un cor (1410) tandis que la Vierge à l'Enfant de l'abbaye de Thenailles brandit une redoutable paire de tenailles (1303) ! Pierre de Sainte-Croix, avocat à Laon, choisit la croix (1390-1393). Un autre avocat, Jean d'Etricourt, accompagne son chevron de trois étrières en 1401. Le procureur Jean Potier retient trois petits pots (1391-1397) tandis que le clerc du roi A. Potier préfère un seul grand pot (1407). L'architecture n'est pas en reste. L'écuyer Raoul du Châtel fait représenter un château fortifié sur sa matrice (1312).



A. Potier (1407)

Le corps humain inspire tout autant. Les deux sceaux secrets successifs d'Anselme de Mauny, évêque de Laon, figurent une main bénissant, probable évocation du patronyme du prélat (1220-1228 et 1230-1237). Gobert Sarrazin, châtelain du roi à Laon, choisit un buste de Sarrazin sur son sceau principal (1288-1290). Jean Chevalier du Pont, lieutenant du roi puis avocat et gouverneur de Laon, joue sur la seconde partie de son nom : trois personnages en train de faire le pont figurent sur les écus de ses trois sceaux (de 1390 à 1409).



Jean Chevalier du Pont (1395)

Le monde végétal se voit également accorder une place. La Commune de Bruyères s'inspire de cette plante pour son sceau secret, utilisé en contre-sceau (1272-1303). Au grand sceau la figure du maire tient non pas un bâton de commandement comme cela est fréquent sur ce type de sceau, mais un rameau, sans doute lui aussi une évocation du nom de la ville. Au début

du XIII<sup>e</sup> siècle, les roses des sires de Rozoy figurent systématiquement sur leurs sceaux : Roger II puis Roger III les exhibent tant sur leurs grands sceaux équestres que sur leurs contre-sceaux. Tout d'abord gravées sur les seuls écus, les roses ornent à partir de 1246 les housses qui protègent les destriers. Roger III parvient à les faire figurer sur le sceau



Roger III de rozoy (1246)

équestre de sa dernière épouse, Aélide de Montmorency, malgré l'absence d'écu sur les sceaux équestres féminins : trois roses agrémentent le fond du champ (l'arrière-plan). Les armoiries des premiers comtes de Roucy sont aussi végétales : un buisson de ronces figure au contre-sceau de Jean I<sup>er</sup> de Roucy (vers 1196). La ronce disparaît au début du XIII<sup>e</sup> siècle lorsqu'Eustachie, héritière du comté, épouse un Pierrepont : elle transmet le domaine et le titre mais pas les armoiries. Les ronces refont surface deux siècles plus tard lorsque la possession du comté est disputée entre le comte Hugues II de Roucy et le duc d'Anjou : un riche buisson de roses, sur lequel se détache la figure équestre d'Hugues, rappelle de façon criante les origines anciennes et donc le rattachement incontestable de cette famille au comté de Roucy. Son descendant Jean VII fait de même en 1474. Enfin, de manière plus anecdotique, en 1399 l'homme de fief (sorte d'arbitre collégial) Jacquemart Pépin fait accompagner le chevron de son écu de trois pépins !

Dans l'ensemble, ce sont les animaux qui sont les plus couramment utilisés. Une aigrette (égret en ancien français) figure sur la matrice de l'homme de fief Gilles Egret en 1405. Le sire Barnier Le Cochu en 1362 semble utiliser également un oiseau, au bec crochu cette fois : probablement s'agit-il d'un coq (le cochet est un petit coq). Il n'y a plus d'hésitation possible pour l'évêque de Laon Robert le Coq qui fait graver un coq sur son signet (1353). L'avocat Moncart Desquiens utilise à la fois ses écus et leurs supports pour souligner son nom : sur son sceau, ses armoiries montrent deux chiens courants (1400) ; quelques années plus tard (1406-1412) sur son signet, trois têtes de chiens accompagnent un chevron dans un écu tenu par deux grands chiens assis. Simon Bichette, clerc du roi puis procureur de Laon, fait représenter, dans une composition très gracieuse, une biche allongée dans une clairière (1396-1411). La Commune de Cerny-en-Laonnois montre un cerf non seulement sur son sceau mais également sur son contre-sceau, cette petite empreinte placée au revers de la galette de cire et qui renforce l'authenticité du grand sceau placé à l'avant (1303). Jean de Cerny, un écuyer devenu prévôt du roi et capitaine de Laon en 1410-1413, préfère évoquer son nom par le biais de son cimier, c'est-à-dire l'ornement qui agrémente le timbre (casque) posé au-dessus de ses armoiries : ce cimier est un massacre (ramure)



Jean de Cerny (1413)

de cerf. La femme Helvide la Moinette use d'une iconographie poétique : elle cache un moineau dans le feuillage d'un arbre (1336). Colart Basin, sergent royal, s'inspire sans doute d'un animal monstrueux, le basilic, pour ses armoiries (1401-1416). Quant à la figure de l'agneau pascal, est-elle une allusion au nom du prêtre Robert de Chevreigny qui en use en 1230 ? Certes un agneau n'est pas un chevreau et cette iconographie religieuse très classique sied à la fonction de ce prêtre. Mais on ne peut s'empêcher de se demander s'il n'y a pas volonté de renvoyer au patronyme du sigillant.

On le voit, parfois le jeu de mot est moins aisé à saisir, au moins pour l'Homme du XXI<sup>e</sup> siècle. Par exemple Gérard III de Clacy, vidame du Laonnois (c'est-à-dire protecteur militaire des terres de l'évêque) fait figurer une clef sur ses deux contre-sceaux successifs (1230 et 1236). Or pour saisir l'allusion il faut savoir qu'en ancien français *clacele* signifie petite clef ! De même la chauve-souris du procureur Jean Bailli peut nous paraître bien mystérieuse (1404). Au Moyen Age ce mammifère présente un double visage : il a une dimension maléfique souvent associée au diable mais aussi un aspect bénéfique de protection contre les maladies. Doit-on voir dans cette chauve-souris une allusion au mot *baile* qui désigne une enceinte fortifiée, ou au *bail*, le gardien ou tuteur ? Il s'agirait alors d'une allusion à la fonction protectrice de la chauve-souris, en échos au nom du sigillant. Sans doute certains sceaux parlants ou allusifs nous ont-ils échappé en raison de notre mode de pensée qui diffère de celui de l'Homme du Moyen Age.

Certains noms peuvent sembler difficiles à assumer au travers d'un jeu de mot figurant sur un objet aussi officiel que le sceau. Pourtant Robert Le Couillut y parvient de manière détournée. En 1404 ce sergent du roi en poste à Laon fait allusion sur son sceau à son patronyme pour le moins parlant : il a le bon goût de ne pas choisir une image directe mais d'adopter en guise de cimier un coq, symbole du mâle dominant sa basse-cour de poules !

À l'inverse d'autres patronymes stimulent l'inspiration. En 1399 le sceau de l'agent de Laon Jean Joly est un concentré d'allusions à des adages ou expressions courantes : « joli cœur » bien sûr mais également « cœur de lion » et « cœur couronné » (une couronne est soutenue par les deux lions qui flanquent la figure principale du cœur). Mais en 1413 un autre agent de la ville de Laon, Jean de Flory, représente un cœur sur son écu. S'agit-il d'une allusion au joli cœur qui conte fleurette ? Une fois de plus la recherche d'une signification cachée de l'image a ses limites, d'autant que toutes les armes sont loin d'être parlantes.



Jean Joly (1399)

### Les sceaux emblématiques

L'iconographie n'est pas seulement parlante mais également allusive. C'est-à-dire que les images « rappellent, non pas un nom, mais un fait ou un état (passé glorieux, événement historique, tradition légendaire, origine géographique, profession, fonction administrative, aspirations ou prétentions, évocation d'un saint patron, etc.) » (Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, p. 253). On parle alors de sceau emblématique.

Nous disposons en particulier d'un exemple de jeu de mot purement phonétique sur un sceau : la Commune de La Fère

adopte un poisson ferré sur son contre-sceau en 1303.

Parmi les objets, beaucoup évoquent la fonction du sigillant. Il peut s'agir d'une fonction religieuse comme dans le cas de la crosse de l'abbé de Saint-Yved de Braine en 1255 ou des clefs des trésoriers du chapitre cathédral de Laon Jean de Romilly (1255) et Henri de Vezelay (1281) qui flanquent leurs figures sur leurs grands sceaux. Mais il peut s'agir également d'une fonction professionnelle. Ainsi le gouverneur de l'horloge de Laon Gilles de Montigny figure une harpe sur son sceau en 1412-1413. Un fer à cheval illustre le sceau du ferronnier Thierry Lathiet en 1442. Le clerc A. Potier, que nous avons déjà évoqué, complète l'image de son pot en y plantant deux plumes, symboles de sa fonction d'écriture (1407). Les constructions peuvent également renvoyer à une fonction. Le maître maçon Jean Carliquant accompagne son écu aux armes d'un mur maçonné (1407-1411). En 1270-1298, le puissant sire Enguerrand IV de Coucy, devenu châtelain de Cambrai, change de contre-sceau afin de faire figurer un château au-dessus de son écu aux armes (mais il peut aussi s'agir d'une évocation du redoutable donjon de Coucy). Enfin c'est un geste que retient le chanoine de Laon André de Clamery sur son sceau en 1228 : une poignée de main renvoie à ses fréquentes missions d'arbitrage dans le diocèse.



La Fère (1903)



Henri de Vezelay (1281)

Très souvent, l'image évoque un saint patron : saint Jean-Baptiste pour le fromager Jean Cernestre (1405) et l'avocat Jean Le Duc (1406-1407) ; saint Jean l'Évangéliste pour le lieutenant Jean Lescuyer (1427) ; saint Quentin pour le maître charpentier Quentin Bourée en 1407-1411 (ce patron est également celui des charpentiers !). La référence à un saint patron se trouve également pour les noms de famille : le chanoine Jean de Dammarie est représenté agenouillé devant une Vierge à l'Enfant (1271). Ces évocations sont fréquentes pour les communautés religieuses : la plupart des abbayes, prieurés et chapitre font figurer leur(s) saint(s) patron(s) sur leur sceau et leur contre-sceau. Certains abbés agissent de même pour leur contre-sceau. On peut d'ailleurs soupçonner dans ce cas qu'il s'agit d'une matrice non pas personnelle mais transmise d'un dignitaire à l'autre, la légende n'indiquant pas le prénom de l'abbé. Ainsi Pierre, abbé de Saint-Corneille de Compiègne, use en 1284 d'une matrice de contre-sceau ornée des bustes de saint Corneille et saint Cyprien. De même saints Crépin et Crépinien figurent au revers du grand sceau d'Albouin, abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons en 1235.

Notons enfin un cas qui diffère non pas dans l'esprit (il s'agit toujours d'une allusion au prénom) mais dans la forme. En 1241 le chanoine de Laon Milon de Vaux utilise une intaille représentant l'athlète Milon de Crotone la main prise dans la souche d'arbre qui lui fut fatale (un lion surgit pour le dévorer). Ce n'est plus l'iconographie chrétienne qui inspire ce religieux mais la mythologie : sans doute la culture savante de ce chanoine lui a-t-elle donné le goût de l'Antiquité.

## Pourquoi utiliser de tels sceaux ?

On voit à travers ces nombreux exemples que ce phénomène touche l'ensemble de la société : dames, sires, évêques, artisans, officiers du roi, hommes de loi, abbés, chapitres... jouent avec leur nom, prénom, fonction. Ces sceaux restent minoritaires sans être pour autant négligeables : un peu plus d'une quarantaine d'exemples, soit autour de 10 % du corpus des sigillants du Laonnois.

Le principal intérêt de ce type de sceaux est de rendre l'identification du sceau plus aisée. Nous avons pu le constater en travaillant sur le corpus des sceaux du Laonnois : nombre d'images ont été oubliées sitôt la description rédigée. En effet, parmi les nombreux sceaux héraldiques ou en pied, comment se souvenir précisément de l'empreinte de tel ou tel sigillant ? En revanche, nous avons remarqué que dès qu'un élément de l'image sort de l'ordinaire, le sceau est plus facilement mémorisé, ainsi que son sigillant. Par exemple, La Fère reste attachée à cette image de poisson ferré du contre-sceau. L'abbaye de Thenailles est immédiatement associée à sa Vierge aux tenailles et Simon Bichette, à sa biche au bois. On peut supposer que le même phénomène existe au Moyen Âge : les sceaux parlants sont sans doute plus facilement attribués à un sigillant, ce qui rend le travail de lecture des sceaux plus rapide. Mais ce système a son revers : lorsque toutes les abbayes et les chapitres nommés Saint-Pierre (de Bucilly, au-Marché, au-Parvis...) figurent l'apôtre aux clefs, le pouvoir distinctif de



Simon Bichette (1404)

l'image décline ! Le second intérêt de ce type d'images réside dans l'affichage d'une fonction source de prestige. On l'a vu avec Enguerrand IV de Coucy qui évoque par son château sa nouvelle fonction de châtelain de Cambrai, image que renforce de plus la légende. Enfin il peut y avoir un intérêt esthétique ou une recherche d'originalité.

Devant ces avantages, on pourrait se demander pourquoi ces jeux d'images n'ont pas plus de succès. On notera que certains noms, qui donneraient facilement matière à des armoiries parlantes, n'ont pas décidé leur détenteur à franchir le pas. Ainsi l'écu du lieutenant du roi Jean du Cerf (1478) n'évoque en rien cet animal à l'image pourtant très positive au Moyen Âge. En 1407 le sergent de la prévôté du roi à Laon, Gilles Minet, ne fait pas représenter de chat sur son sceau mais un lion : considérer celui-ci comme une allusion au petit félin domestique semble peu probable, d'autant que le chat est affublé au Moyen Âge d'une réputation sulfureuse et figure rarement dans les armoiries.

En fait, plusieurs raisons peuvent s'opposer au choix d'une image parlante. La raison la plus simple serait que tous les noms ne se prêtent pas à l'exercice, n'évoquant pas un animal, une plante ou encore un objet. Par ailleurs, le recours à un saint patron connaît des limites : la liste des prénoms demeurant assez pauvre, il y aurait une foule de saint Jean (plus de 20 % des sigillants de la région !), de saint Pierre ou de saint Gilles si chacun figurait son patron sur son sceau. De même l'évocation d'une fonction ou d'un métier ne va pas de soi. Fromagers, maçons, charpentiers sont tous des maîtres au savoir-faire

reconnu et au rang honorable dans la société urbaine. Leurs métiers manuels facilitent la figuration de leurs outils ou de leurs réalisations. Paradoxalement, peu d'entre eux choisissent des sceaux parlants liés à leur métier : ils préfèrent l'évocation d'un saint patron, hormis Jean Carliquant et son mur maçonné. On pourrait penser que les métiers plus intellectuels sont plus difficiles à rendre par l'image. Le cas du clerc du roi A. Potier avec ses deux plumes nous montre que cela n'est pas impossible mais il demeure une exception dans la région. Par ailleurs, si certaines fonctions sont prestigieuses, ce n'est pas toujours le cas. Nombre de sigillants ne souhaitent sans doute pas évoquer leurs modestes activités, essayant plutôt de se rapprocher d'une iconographie les élevant vers la bourgeoisie dirigeante des villes, à laquelle ils aspirent, ou la petite noblesse écuycère qui réside en ville. Ainsi il est bien difficile, dans le flot des sceaux héraldiques, de distinguer écuyers, sergents, clercs du roi, avocats, obscurs guetteurs de la ville... L'image n'y suffit pas : la légende du sceau et surtout l'acte qu'il valide sont indispensables.

Quant à la lecture plus rapide d'un sceau parlant, cet avantage connaît certaines limites. Le succès des sceaux héraldiques semble prouver que les armoiries, parlantes ou non, sont considérées comme plus à même de faciliter la reconnaissance du sigillant. D'ailleurs ces matrices parlantes ne sont pas celles nous ayant laissé le plus d'empreintes. Les sceaux de juridiction ou d'agents du roi deviennent familiers grâce à la fréquence de leurs empreintes et non à leur iconographie, rarement parlante d'ailleurs. Ils sont reconnaissables dès le premier regard par un effet de répétition : le clerc du prévôt de Laon, Gilles Marchant, a laissé une centaine d'empreintes de son signet entre 1396 et 1417 !

En fait l'élément le plus important semble être la codification extrême de la réalisation d'une matrice. L'image doit répondre à des impératifs de rang social, de sexe, de fonction, de catégorie de sceau. Ainsi les élites présentes dans ce groupe des sceaux parlants gardent une certaine retenue. Les évocations sont généralement très discrètes, se fondant dans la composition générale d'un type d'image convenu : le château couronnant l'écu du contre-sceau d'Enguerrand IV de Coucy, les roses du sceau équestre d'Aélide de Montmorency, les clefs du sceau en pied d'Henri de Vezelay... Lorsque l'emblème parlant est spatialement dominant sur un sceau de ces élites, il s'agit d'une matrice de catégorie secondaire (le signet de Robert le Coq par exemple) et non du grand sceau.

Dans le cas des communautés religieuses, l'image du saint patron renvoie à la dévotion des membres de ces communautés, c'est-à-dire à cette fonction principale qu'est la prière. On pourrait dire que les saints en pied ou en majesté ou dans une scène hagiographique forment un seul type étroitement lié à la condition du sigillant : tout comme le noble est un cavalier, la communauté religieuse est son saint patron. Les grandes tenailles de la Vierge de Thenailles constituent une exception dans ce groupe : le nom du lieu, et non celui du saint patron, a inspiré cette image parlante, fort peu discrète pour le coup.

Ces jeux de mots sur les sceaux touchent toutes les catégories de la société, du plus modeste guetteur à la prestigieuse abbaye, et toutes les natures de matrices, du plus petit signet aux plus majestueux des grands sceaux. Face aux usages et aux obligations liées au statut des sigillants, et malgré le rôle que peuvent jouer les modes, la liberté est assez restreinte dans la réalisation de ces images de sceaux. Cependant elle existe, comme le montre cette quarantaine de sceaux du Laonnois.